



La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

L'Assemblée d'Enfants constitue une mise en œuvre de l'article 15 de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.

1. Les Etats parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

2. L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique ou de l'ordre public, ou pour protéger la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui.

GT Assemblée d'Enfants, avril 2014

Contacts

Martine GRILL, élue nationale,
Grill.martine@gmail.com
Marguerite LIRON, adjointe à la direction nationale,
Mliron.laligue@ufolep-usep.fr
Sandrine ROBIN, adjointe à la direction nationale.

Des formes variées

- Pratique sportive et débat au sein d'un groupe constitué : la classe, l'association.
- Pratique sportive et débat au sein d'un groupe à constituer :
 - rencontre de 2 associations ou plus.
 - des délégués de plusieurs associations se réunissent pour préparer une rencontre de plus grande envergure (rencontre départementale...).
 - le Congrès d'Enfants : des délégués de plusieurs associations se réunissent pour débattre d'un thème. Le fruit de la réflexion collective vient en retour nourrir les projets de chaque association.

L'Assemblée d'Enfants et les contrats d'objectifs

L'Assemblée d'Enfants est une action contractualisée dans le cadre des contrats d'objectifs. Elle se définit alors de la manière suivante : rencontre associative, a minima de deux associations, dont l'essentiel du temps est consacré au débat et à la réflexion autour de thématiques sportives et dont une petite partie est consacrée à une pratique sportive en lien avec la thématique.



L'Assemblée d'Enfants à l'USEP

C'est une rencontre qui conjugue temps de pratique sportive et temps de débat.

Le débat peut suivre ou précéder le temps de pratique. Il peut également se dérouler sur un temps distinct.

Les sujets débattus sont en lien avec l'organisation d'une rencontre passée ou future, une difficulté ou une réussite constatée, une production commune...

Élément fort de la vie associative, l'Assemblée d'Enfants vise à construire un projet collectif dont les productions tangibles renforceront la dynamique de la vie associative ainsi que la place de l'enfant en tant qu'auteur.



L'Assemblée d'Enfants à l'USEP, pour faire quoi ?

L'Assemblée d'Enfants doit renforcer la cohérence éducative entre les différents lieux et temps vécus par l'enfant pour :

élargir l'ouverture vers le monde

- Diversité des participants: l'enfant, ses copains de classe, d'association, des autres associations... mais aussi des parents, des élus des collectivités, des sportifs, des artistes...
- Différents temps: temps de débat et temps de pratique sportive, temps scolaire, hors temps scolaire, périscolaire...
- Variété des sujets abordés en lien avec la rencontre sportive mais offrant la possibilité d'élargir la réflexion: faut-il donner des médailles? Est-ce différent de jouer avec des enfants que l'on ne connaît pas?...

permettre un débat citoyen

- Participation à un moment d'échanges, sous forme de débat, de présentation d'exposés, de mise en scène...
- Elaboration collective : faire avancer sa pensée au sein d'un collectif, prendre en compte d'autres points de vue., respecter les règles de prises de parole.
- Initiation à la pensée complexe : à partir de son ressenti, de son expérience apprendre à conceptualiser, argumenter, problématiser.

favoriser la citoyenneté en action

- Enfant acteur mais également auteur, organisateur de ce « moment » .
- Débat d'idées mais aussi prise de décisions opérationnelles.
- Posture de l'enfant et de l'adulte d'écoute et de respect.
- Présence des adultes modulable pour permettre à l'enfant d'initier, de proposer quelque chose de nouveau, tout en garantissant une sécurité physique et affective.

Des outils pour favoriser la mise en œuvre des Assemblées d'Enfants



- **Mutualisation des expériences**, onglet Assemblée d'Enfants. (2014)
- **Vidéo de l'intervention de J.C. Pettier**, spécialiste du débat pour enfants, docteur en sciences de l'éducation, docteur en philosophie et enseignant en master métier de l'enseignement de l'université de Créteil. (2014)
- **Fiches pratiques sur des thèmes liés à la pratique sportive et à la vie associative**. Chaque fiche comporte une clarification de la notion abordée, un déroulement possible de la séance de débat. (2014-2015)
- **Fiches repères pour apprendre à animer un débat associatif** : techniques de questionnement, dispositifs, règles à respecter et faire respecter, préparation du débat, rôles des adultes et des enfants. (2014-2015)
- **Le remue-méninges USEP**, outil pour animer un débat à visée philosophique dans le cadre d'une rencontre.
- **Animer un atelier débat autour du thème « sport-santé »** dans le cadre d'une éducation à la santé, L' attitude santé cycles 2 et 3.